



Recrutement de sapeur-pompier volontaire saisonnier

FICHE DE CANDIDATURE INTERNE
Période estivale 2017

Nom : **Prénom** :

CIS de : Entrée SDIS 44 :

Grade : Matricule :

Profession :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

CP : Ville :

: Portable :

PERIODES DE DISPONIBILITE (1 mois minimum – article R 723-91 du Code de la sécurité intérieure)

Jun	Juillet		Août		Septembre
<input type="checkbox"/> du 15 au 30/06	<input type="checkbox"/> du 1 ^{er} au 15/07	<input type="checkbox"/> du 16 au 31/07	<input type="checkbox"/> du 1 ^{er} au 15/08	<input type="checkbox"/> du 16 au 31/08	<input type="checkbox"/> du 1 ^{er} au 15/09

* Deux quinzaines consécutives sur 2 mois différents remplissent la condition de 1 mois minimum.

QUALIFICATIONS :

Emploi opérationnel occupé :

Chef d'agrès <input type="checkbox"/>	Chef d'équipe <input type="checkbox"/>	Equipier VSAV <input type="checkbox"/>	Equipier VSR <input type="checkbox"/>
Equipier FPT <input type="checkbox"/>	Conducteur VSAV <input type="checkbox"/>	Conducteur FPT <input type="checkbox"/>	Conducteur échelier <input type="checkbox"/>
Sauveteur côtier <input type="checkbox"/>	Chef de bord <input type="checkbox"/>		

Le groupement territorial d'appartenance (bureau formation) devra obligatoirement joindre un extrait du livret individuel de formation issu de GEEF.

CHOIX DU GROUPEMENT : (priorité d'affectation donnée au groupement d'origine)

BOURGNEUF

SAINT-NAZAIRE

MOYENS DE LOCOMOTION : Dispose d'un véhicule OUI NON

Permis VL obtenu le :

Signature du candidat	Signature et avis du chef de centre	Signature et avis du chef de groupement



Tout dossier incomplet entrainera un retard de traitement.